CONVENTION DE PRET DE LA SALLE JEAN MOUNITION A L'OUSTAU 84450 SAINT SATURNIN LES AVIGNON

Entre les soussignés :

Monsieur le Maire, agissant au nom et pour le compte de la Commune de SAINT SATURNIN LES AVIGNON

Et

Nom ou Raison Sociale:	
N° Téléphone :	
Courriel:	
A la date du :	
Préciser l'objet de l'occupation :	
Heures d'arrivée et de départ :	
Fournir une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'organisateur. L'utilisateur assurera l'installation des tables et des chaises mises à disposition. Il effectuera un balayage à la fin de la manifestation après remise en place du matériel (tables et chaises) Le preneur reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Oustau, des consignes générales et particulières de sécurité, avoir signé l'état des lieux effectué en présence du représentant	
de la Commune.	s neux effectue en presence du representan
La réservation ne deviendra effective qu'après remise des chèques.	
Le	Le
Le responsable de la Commune	L'organisateur ou l'utilisateur Lu et Approuvé

Courriels mairie: salles@saintsaturnin.com; c.bonnefoux@saintsaturnin.com;